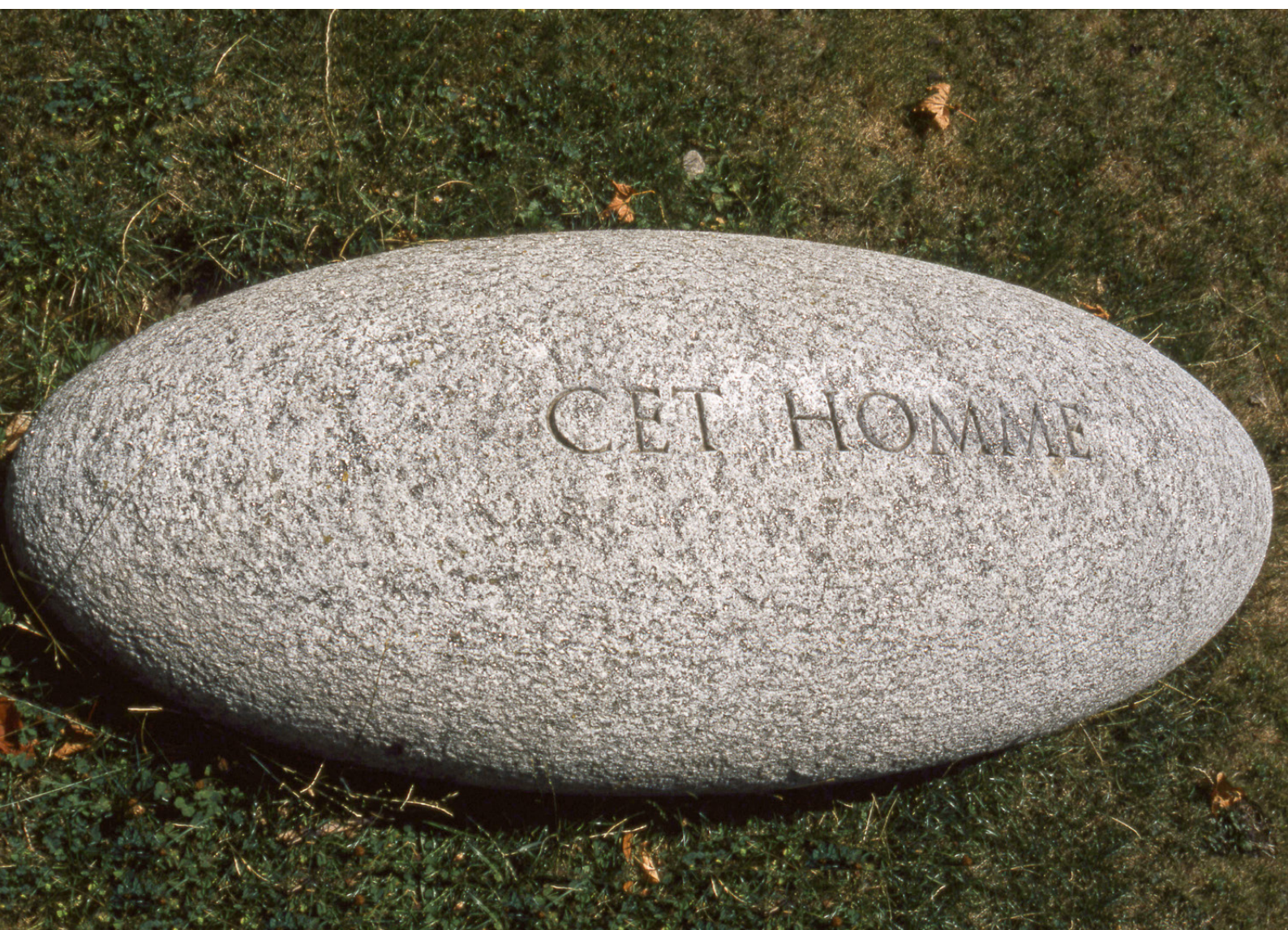


FICHE 120.2	ARTISTE ANNE-HÉLÈNE DARBELLAY YVES ZBINDEN	BÂTIMENT Gymnase Auguste Piccard	TYPE DE PROCÉDURE concours général	JURY (SUITE) Olivier Estoppey artiste sculpteur Daniel Galley artiste sculpteur Yves Golay architecte, Marco Ceccaroli & Yves Golay architectes MEMBRES SUPPLÉANTS : Raymond Bron chef du Service de l'éducation physique et du sport Edouard Fontannaz professeur de dessin (Gymnase Auguste Piccard)
	TITRE DE L'ŒUVRE QUEL FUT CET HOMME sculpture	LIEU chemin de Bellerive 18 1007 Lausanne	JURY PRÉSIDENT DU JURY Mario Bevilacqua architecte mandataire DÉLÉGUÉ CCAC Claude Delessert	
	RÉALISATION 1993	N° BÂTIMENT 132.17295	MEMBRES DU JURY Alexandre Antipas architecte adjoint, Service des bâtiments Pierre-Marc Burnand représentant utilisateur	
		REMARQUES cf. fiche 120.1 pour complément cf. fiche 120.3 pour complément		



DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

Les travaux d'Anne-Hélène Darbellay et Yves Zbinden ressemblent à ce qu'est la littérature, disposition de mots sans couleur en attente d'une rencontre avec un lecteur préparé à devenir, pour une part aussi, instance créatrice fabriquant du sens avec les éclats rebelles du langage. Cette « forêt » de signes où l'homme de Baudelaire avance, les créateurs la disposent physiquement dans l'espace du dehors. Et ce n'est pas par hasard qu'ils jouent parfois avec des mots, à peine reconnaissables, tout juste des tremplins. Au Gymnase Auguste Piccard à Bellevue, sont installés 11 ovoïdes de granit, sortes de galets échoués pour le confort des badauds, délimitant le territoire d'une étrange promenade, là où débute infiniment un autre voyage. On a gravé sur les pierres, les premiers mots de l'Odyssée d'Homère, invitation immobile.

Valérie Cicurel

ANNE-HÉLÈNE DARBELLAY ET YVES ZBINDEN

Une poétique de la rencontre.

Ce n'est pas la forme. Ou l'orgueilleuse plastique détachée soudain de l'horizon. Ce n'est pas non plus la matière, et ce qu'elle dicte lorsqu'elle prévaut.

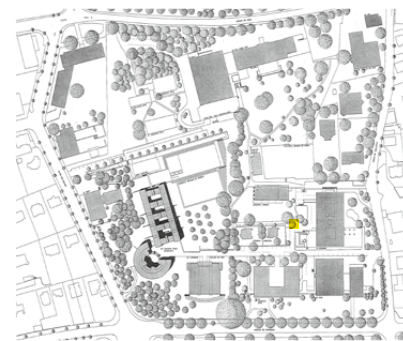
Les interventions d'Anne-Hélène Darbellay et Yves Zbinden dans l'espace public sont autant d'idées à cueillir de la pensée, à arroser de sa temporalité propre. Tout écart postule une rencontre. C'est parfois le verbe, dans un écrin, délié de son contexte. Ou la matière délocalisée, peut-être, substituée, sûrement. D'infinies possibilités de fuite.

Valérie Cicurel

MATÉRIAUX

Granit gris.





PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en application de la loi sur les activités culturelles du 19 septembre 1078 et de son Règlement du 28 décembre 1979 concernant l'animation artistique des bâtiments de l'Etat, ouvre un concours de projets pour l'animation artistique des espaces extérieurs relatifs aux aménagements sportifs du Gymnase Auguste Piccard.

Actuellement, un nouveau bâtiment est en construction pour compléter les équipements de l'établissement; il s'agit de trois salles de gymnastique, une double superposée à une simple. Le complément naturel de ces salles étant des terrains de sports, situés au nord-ouest du site, et une piste « finlandaise » d'une longueur d'environ 1000 mètres qui serpentera au travers du site.

L'animation artistique devra exprimer le fait que les différents lieux d'activités appartiennent au même organisme, celui du gymnase, malgré leur apparente dispersion. L'organisateur souhaite que cette identité soit vécue par les utilisateurs; elle pourrait se manifester dans les relations que les lieux entretiennent entre eux.

ARTISTES PARTICIPANTS ET PROJETS REÇUS

Claude Augsburgers LAUSANNE
Henri Barbier LAUSANNE
Marina Bezençon MOUDON
Hélène et Goran Bozovic LAUSANNE
Fabienne Delapierre LAUSANNE
Jean-Claude Deschamps LAUSANNE
André Félix LAUSANNE
Peter Fink MONTET/VULLY
Georges Focseneanu LAUSANNE
Philippe Fragnière LAUSANNE
André Gasser LAUSANNE
Dominique-Georges Grange SEIGNEUX
Albert Gyorgy ST-CIERGES
Robert Ireland LAUSANNE
Gilbert Jolliet VULLIENS
Ferenc Kakulya LAUSANNE
Sylvia Krenz EPALINGES

ARTISTES PARTICIPANTS ET PROJETS REÇUS (SUITE)

Jean-Yves Le Baron, Serge Cantero LAUSANNE
Françoise Mariethoz LAUSANNE
Pado Mutrux AUBONNE
Jean-Claude Reussner LAUSANNE
Daniel Sallin MONTREUX
René Schmid LE CHÂTEAU DE STE-CROIX
Toshiyuki Takeuchi PENTHALAZ
Claude Tièche ECHALLENS
Sylvie Vallat, Daniella Rohan LAUSANNE
Soheila Zaerpour LUTRY
Yves Zbinden, Anne-Hélène Darbellay PULLY
Sue et Andreas Schneider NYON

EXAMEN DES PROJETS

Le jury s'est réuni pour juger les propositions reçues le mercredi 23 septembre 1992.

Au terme d'un 1^{er} examen des projets, le jury décide de ne pas retenir 13 propositions qui sont, à l'unanimité, estimées insuffisantes, ne correspondant pas aux buts fixés par l'organisateur ou étant jugées inappropriées pour le cadre donné.

Le jury procède alors à un 2^e tour d'élimination au terme duquel 9 projets sont écartés.

Les 7 propositions restantes font l'objet d'un examen approfondi portant, outre les aspects esthétiques, sur les aspects pratiques de réalisation, d'entretien et de coût.

Les concurrents ont fait preuve de beaucoup d'imagination et de sérieux. Les propositions reçues ont réjoui le jury par leur qualité. Le jury remercie et félicite les concurrents.

BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de:
CHF 90 000.- TTC.

CHOIX DE L'ŒUVRE

Au terme de ses délibérations, le jury décide d'attribuer les prix suivants:

- 1^{er} prix: Yves Zbinden, Anne-Hélène Darbellay, CHF 7000.-
2^e prix: Jean-Claude Deschamps, CHF 6000.-
3^e prix: Philippe Fragnière, CHF 3500.-
4^e prix: Françoise Mariethoz, CHF 2500.-
5^e prix: Albert Gyorgy, CHF 1000.-

Le jury recommande à l'unanimité au maître de l'ouvrage d'accorder le mandat de réalisation à Yves Zbinden et Anne-Hélène Darbellay à condition que ceux-ci apportent les preuves que le projet est réalisable dans le cadre du budget prévu. Par ailleurs, une attention particulière doit être portée au socle pour que la forme des ovoïdes reste perceptible et que ceux-ci ne s'enfoncent pas dans le terrain.

CRITIQUE DU PROJET RETENU

Quatorze ovoïdes de granit gris ponctuent le territoire. Par leur forme maîtrisée et originale, ils se démarquent de manière subtile des éléments naturels du site et présentent un caractère de pérennité. Par leur matériau, ils apportent un élément non seulement visuel, mais également tactile. Par les mots qui les marquent, ils proposent une découverte initiatique, si l'on reconstitue l'ordre des fragments mais aussi, pris individuellement, une réflexion et une interrogation isolées, mais intéressantes.

La relation avec la connaissance et son acquisition est forte et dénuée de toute trivialité. En plus, le jury apprécie la simplicité, la clarté et la cohérence de la proposition. La réalisation ne présente ni dangers, ni problèmes techniques majeurs. Le jury se demande toutefois si le montant du devis est suffisant.

ARCHITECTES MANDATAIRES

Marco Ceccaroli & Yves Golay architectes, avec Mario Bevilacqua LAUSANNE